



RÈGLEMENT

GRAVEL Nousty

Dimanche 14 Mai 2023



Les Pédales du Dimanche organise le 14 Mai 2023 la première édition de l'événement **Gravel** nommé « Gravel Nousty ».

Ce rassemblement est une randonnée à allure libre, sans classement, en mode randonnée cycliste autonome, et dont **l'itinéraire est proposé sur GPS (trace embarquée remise au préalable)**. Cette randonnée a une vocation conviviale et vise à réunir les cyclistes pratiquants la discipline Gravel.

Deux distances sont proposées et qui combinent: (*Départ groupé à 8h30*)

- le circuit « Pétit », 56 km et 500m de dénivelé positif.
- le circuit « Grano », 73 km et 900m de dénivelé positif.

Le départ et arrivée des 2 circuits sont communs ainsi qu'une grande partie du parcours et auront lieu à la « Maison pour tous » de Nousty (64420).

Article 1 : conditions de participation

- Être âgé de 18 ans à la date de l'évènement ou pour les mineurs, bénéficier d'une autorisation parentale.
- Il appartient aux différents participants de s'assurer que leur condition physique est en corrélation avec le circuit choisit, en prenant en compte les kilométrages et les dénivelés respectifs et donc à ce titre être en possession d'un certificat médical de moins de 12 mois autorisant la pratique du cyclisme ou détenteur d'une licence de cyclisme en cours (UFOLEP, FSGT ou FFC) communiqués lors de l'inscription.
- Seuls les vélos de Gravel, de cyclocross et les VTT sont admis (qu'ils soient musculaires ou électriques).

Afin de pouvoir s'aligner au départ de cette randonnée, chaque participant devra s'assurer de disposer du matériel obligatoire et du matériel fortement recommandé spécifié ci-dessous :

Matériel obligatoire :

- Port d'un casque obligatoire durant toute la durée de l'épreuve.
- Un GPS ou un téléphone portable muni d'une application de guidage ainsi qu'une batterie de rechange afin d'avoir une autonomie suffisante pour la durée de l'épreuve.
- Une pièce d'identité.
- Un téléphone portable
- La fiche individuel fournie par l'organisation (comportant le numéro de secours à contacter en cas d'urgence) et dûment complétée par le participant (renseignements médicaux).

Matériel fortement recommandé :

- Vélo spécifique pour le Gravel, Cyclocross, VTT, en parfait état de fonctionnement avec une section de pneu minimale de 38mm.
- Des vêtements adaptés à la pratique et à la météo du jour.
- Au moins 1 chambre à air de rechange et un kit de réparation (colle, rustines...)
- Une pompe.
- Un multi Tools ainsi qu'un dérive chaîne.

- Réserve d'eau minimum 1 litre. (Ravitaillement à mi-parcours)
- Réserve alimentaire (barres énergétiques).

Les participants devront respecter les règles du code de la Route ainsi que les Arrêtés municipaux des localités traversées.

Article 2 : frais d'inscription

Les inscriptions se font via le lien indiqué sur le site de l'évènement ([Pyrénées Chrono](#)), jusqu'à 3 jours avant l'épreuve (clôture le 10 Mai 2023 à 23h59), sauf si le seuil de 100 inscrits est atteint avant cette date.

L'inscription comprend :

- La trace GPS des 2 circuits.
- Le ravitaillement en cours de parcours.
- Les frais d'inscription compris sur la plateforme d'inscription Pyrénées Chrono

Le tarif est de 8€, tarif unique pour les 2 circuits.

Aucun frais d'inscription ne sera remboursé après engagement du participant sauf sur présentation d'un certificat médical dument daté et spécifiant l'impossibilité de participer à l'épreuve.

En cas de contexte sanitaire empêchant l'organisation de l'évènement la somme de 6€ sera remboursée ([8€ moins les frais de dossier inscription Pyrénées Chrono](#)).

ATTENTION AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE LE MATIN MÊME !!

**Inscription préalable et paiement en ligne sécurisé OBLIGATOIRES sur
Pyrénées-Chrono**

Article 3 : Responsabilité

Chaque participant(e) est considéré(e) en excursion personnelle, reconnaît ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique du cyclisme, et se doit d'être couvert(e) par une assurance « individuelle accident » ou de vérifier que sa police d'assurance comprend cette garantie.

Chaque participant(e) se doit également d'être pleinement conscient(e) de la longueur et de la difficulté du parcours et doit donc être parfaitement entraîné(e) pour cela. Si besoin, les participants retardataires ou n'ayant pas le niveau technique requis, seront dirigés au mieux sur un tracé retour (trajet effectué sous leur entière responsabilité).

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. Cependant, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux participants et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé

Article 4 : Traces GPS

Chaque participant doit être muni d'un GPS acceptant les fichiers GPX et d'une autonomie suffisante pour la durée de la randonnée. Le fichier au format GPX sera transmis par mail aux participants inscrits dans les délais les jours précédents la randonnée. Il est possible aux participants roulant en groupe d'être muni d'un seul GPS.

Les parcours n'empruntent que des voies ouvertes à la circulation publique. Mais l'organisation ne peut être tenue responsable en cas de problèmes d'orientations et d'erreurs de suivies du tracé.

Aucun des 2 circuits ne sera balisé.

Article 5 : Accueil et contrôle

Le matin du départ, entre 7h30 et 8h15, il conviendra de présenter sa « fiche individuel » certifiant son inscription préalable en ligne (reçu par mail avec les traces GPX). Un rapide contrôle de votre matériel à embarqué sera effectué par le staff. Puis à 8h30, le départ groupé sera donné (même départ pour les deux distances).

Article 6 : Engagements des participants

La Gravel Nousty est un événement écoresponsable. En prenant part à l'évènement, les participants s'engagent à :

- être respectueux des autres participants, des organisateurs et des personnes extérieures aux épreuves (randonneurs, passants...),
- ne pas jeter de détritux sur le parcours et de se servir des poubelles mises à disposition aux ravitaillements,
- veiller à respecter les consignes données par les organisateurs, données au départ ou sur le parcours,
- rouler à une allure qui ne puisse jamais les mettre en danger, eux-mêmes, les autres participants ou les riverains ainsi que les organisateurs.
- porter assistance à toute personne en difficulté sur le parcours et prévenir dès que possible l'organisation.

Article 7 : Droit à l'image

Tous les participants à La Gravel Nousty autorisent les organisateurs ainsi que les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles ils pourraient apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tout support y compris les documents promotionnels et publicitaires.

Article 8 : Modifications et annulation

En cas de météo défavorable ou d'évènement de contrainte majeure, les organisateurs se réservent le droit de procéder à une modification des parcours ou à l'annulation des épreuves si aucune solution de repli ne peut être envisagée ou si la sécurité des participants venait à être mise en doute.

Article 9 : Acceptation du présent règlement

Le fait de s'inscrire à cette randonnée implique, de la part des participants, la pleine acceptation du présent règlement.

Numéro d'urgence des responsables associatif : 06 77 00 85 56 - 06 65 57 32 40

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17